



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Portrait du marché du travail

Février 2005

Analyse et rédaction : Mariella Collini, agente de recherche.
Collaboration : Lili Germain et Julie Thibeault, agentes de recherche.

Reproduction autorisée avec mention de la source. Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4P7
Téléphone : 819-762-0774
Télécopieur : 819-797-0960
Pour télécharger la version PDF : www.observat.qc.ca

Table des matières

Table des matières.....	3
INTRODUCTION	4
1. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL	5
1.1 Selon les territoires de MRC.....	5
1.2 Dynamique récente.....	6
1.3 Une base économique en mutation	7
1.4 La tertiarisation de l'économie	8
2. CHANGEMENTS AU CHAPITRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE.....	9
2.1 Féminisation de la main-d'œuvre.....	9
2.2 La précarisation de l'économie	10
3. SITUATION DE L'EMPLOI CHEZ CERTAINS GROUPES.....	11
3.1 Jeunes de 15 à 29 ans.....	11
3.2 Personnes de 45 à 64 ans	12
4. CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES EN EMPLOI	12
4.1 La répartition des personnes en emploi selon le lien d'emploi	12
4.2 La répartition des personnes en emploi selon le secteur privé et public	13
4.3 La répartition des personnes en emploi selon le niveau de scolarité.....	13
4.4 Participation au marché du travail selon le niveau de scolarité.....	14
4.5 Main-d'œuvre selon les grandes catégories professionnelles.....	14
4.6 Revenu moyen d'emploi.....	15
4.7 Salaire hebdomadaire et évolution salariale.....	16
5. DISPONIBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE	16
5.1 Assurance-emploi	17
5.2 Assistance-emploi.....	18
6. TENDANCES FUTURES DE L'EMPLOI	19
6.1 Besoins de main-d'œuvre et difficultés de recrutement	19
6.2 Perspectives sectorielles et professionnelles	20
CONCLUSION	23
LES BONS MOTS	24
ANNEXE 1	26
ANNEXE 2	27

INTRODUCTION

Depuis quelques années, l'opinion publique est de plus en plus préoccupée par la situation économique et plus précisément, par l'emploi. Bien que le marché du travail ait affiché une bonne performance de 1994 à 2004, l'idée qu'il y a eu peu de création d'emplois est très présente. Or, au cours de cette période, l'économie de la région a engendré plus de 6 600 nouveaux emplois, ce qui correspond à une croissance moyenne de 0,5 % sur une base annuelle. Cette performance demeure toutefois légèrement inférieure à la moyenne québécoise chiffrée à 1,9 % pour la même période.

La structure économique régionale, de plus en plus diversifiée mais toujours fortement axée sur l'exploitation des ressources naturelles, soumet le marché du travail aux aléas de la conjoncture mondiale. Depuis quelques années, le secteur des ressources naturelles vit des rationalisations importantes, ce qui a pour effet de diminuer le nombre d'emplois dans la région. Des éléments tels que la hausse du dollar canadien sur le marché américain, la surtaxe sur le bois d'œuvre, la crise de la vache folle ou même l'épuisement des gisements miniers sont tous des phénomènes qui ont des impacts sur la main-d'œuvre. Parallèlement, l'Abitibi-Témiscamingue assiste à la tertiarisation de son économie. La création d'emplois dans le secteur des services avantage surtout les femmes.

Au niveau démographique, le marché du travail a subi plusieurs changements et d'autres sont à venir. Depuis plusieurs années, l'un des changements parmi les plus visibles est la féminisation du marché du travail. Par ailleurs, à la lumière des récentes perspectives démographiques, l'Abitibi-Témiscamingue connaîtra l'impact du vieillissement de la main-d'œuvre. Simultanément, elle enregistrera une diminution de la population en âge de travailler, conséquence de la décroissance démographique. Enfin, les nouvelles générations de travailleuses et de travailleurs sont de plus en plus scolarisées comparativement aux générations précédentes. De plus en plus, le marché du travail priorise les personnes qui détiennent un diplôme, peu importe le niveau.

Enfin, depuis de nombreuses années, les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue font face à des difficultés importantes de recrutement pour des postes spécialisés. À court terme, bien que l'on prévoit des perspectives d'emploi favorables à chacun des secteurs d'activités économiques de la région, la majorité des professions nécessitera une formation et des compétences spécifiques.

1. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

1.1 Selon les territoires de MRC

Suivre l'évolution du marché du travail des territoires de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue exige de se référer aux données statistiques des recensements de Statistique Canada¹. Pour bien comprendre la problématique de l'emploi, il faut tenir compte du taux d'activité qui est un bel indicateur du dynamisme du marché du travail. Le taux d'emploi permet de mesurer la capacité d'une économie à générer suffisamment d'emplois pour occuper sa population active. De faibles possibilités d'emploi affectent à la baisse le taux d'activité alors que les travailleurs se découragent et cessent de chercher du travail. De même, de meilleures possibilités d'emploi contribuent à faire augmenter le taux d'activité. Généralement, tant et aussi longtemps que l'emploi augmente plus rapidement que la population active, le taux de chômage diminue. Inversement, lorsque la population active croît plus rapidement que l'emploi, le taux de chômage a tendance à augmenter.

Sur la base des années 1991 à 2001, la région a toujours affiché un taux d'activité plus faible qu'au Québec et son écart par rapport au taux québécois est demeuré relativement stable au cours des années, et ce, même en période d'abondance d'emplois. À la lumière du tableau, on constate que les MRC Abitibi, Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or enregistraient des taux d'activité supérieurs au Québec en 1991, ce qui n'était plus le cas dix ans plus tard. Tous les indicateurs du marché du travail par MRC indiquent que la situation de l'emploi est moins favorable qu'au Québec.

Évolution des principaux indicateurs du marché du travail selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1991, 1996 et 2001

	Taux d'activité (%)			Taux d'emploi (%)			Taux de chômage (%)		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Abitibi	65,2	61,2	61,7	53,7	52,4	52,2	17,6	14,5	15,3
Abitibi-Ouest	60,2	57,4	55,2	48,3	47,2	46,0	19,9	17,7	16,5
Rouyn-Noranda	66,6	62,6	62,4	56,3	54,6	54,7	15,5	12,7	12,2
Témiscamingue	60,3	60,4	61,5	49,7	50,9	53,7	17,6	15,7	12,7
Vallée-de-l'Or	65,0	63,3	63,1	53,3	55,5	54,0	18,0	12,3	14,3
Région	60,5	61,5	61,2	53,0	52,9	52,7	14,3	13,9	14,0
Québec	63,6	62,3	64,2	57,3	55,0	58,9	12,0	11,8	8,2

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991, 1996 et 2001.

Au cours de la période 1996 à 2001, le marché du travail a affiché un petit air de déprime en Abitibi-Témiscamingue. On enregistrait une population active à la baisse, un marché de l'emploi en perte de vitesse (1 955 emplois en moins) et un taux de chômage élevé (14,0 %). Ainsi, 52,7 % de la population adulte détenait un emploi dans la région contre 58,9 % au Québec en 2001.

Sans grande surprise, bien que la situation de l'emploi ne se soit pas améliorée entre 1996 et 2001, les MRC Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or se positionnent avantageusement par rapport à la situation de l'emploi de la région. Les taux d'emploi et d'activité de 2001 y sont plus élevés et le chômage, moins important quand il n'est pas similaire. Malgré tout, les fluctuations enregistrées entre 1996 et 2001 par les indicateurs du marché du travail laissent entrevoir que plusieurs personnes se sont laissé décourager par la situation de l'emploi et que nombre d'entre elles ont cessé de s'en chercher un. Ces deux territoires ont vu la situation des hommes se détériorer de façon évidente au cours de cette période, alors que celle des femmes

s'améliorait d'une façon tout aussi marquée. Finalement, une autre caractéristique commune à ces MRC est le fait que plus de sept emplois sur dix se concentrent dans le secteur tertiaire (voir annexe 1).

Pour la MRC Abitibi, le marché du travail a peu bougé entre 1996 et 2001. Les taux d'emploi et d'activité ont à peine varié et demeurent au même niveau que dans la région. Le taux de chômage a gagné près d'un point de pourcentage et demeure légèrement plus important que dans la région. Les hommes ont

¹ Note : Activité sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement (le 15 mai 2001). Il faut se rappeler le caractère ponctuel et conjoncturel de l'emploi lors de l'analyse.

connu des difficultés sur le marché du travail alors que les femmes ont vu leur situation s'améliorer légèrement. Les secteurs primaire et secondaire y sont plus importants au regard de l'emploi comparativement à la région.

La MRC Abitibi-Ouest vit une situation difficile sur le plan du marché du travail. Bien que le taux de chômage soit à la baisse, il faut noter la même tendance pour la population active et occupée de la MRC. Moins de gens occupent un emploi et parmi ceux qui ne travaillent pas, nombreux sont ceux qui ont peu d'espoir d'en dénicher un. Les hommes connaissent davantage de difficultés sur le marché du travail que les femmes, bien que ces dernières demeurent désavantagées par rapport aux femmes de la région. Comme dans la MRC Abitibi, les secteurs primaire et secondaire emploient plus de personnes dans la MRC Abitibi-Ouest que dans la région. En proportion, c'est dans cette MRC que l'on retrouve le plus important fournisseur d'emplois au niveau du primaire en Abitibi-Témiscamingue.

Enfin, le marché du travail de la MRC Témiscamingue s'est particulièrement amélioré au cours des cinq dernières années. Cette dernière détient, par rapport à la région, des taux d'emploi et d'activité similaires mais un taux de chômage moins important. Tant les hommes que les femmes ont profité de cette conjoncture. Le secteur secondaire offre plus du quart des emplois de la MRC, soit la part la plus élevée de la région.

Indicateurs du marché du travail selon les MRC, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Population	19 220	17 580	31 555	13 675	33 155	115 185	5 832 350
Population active	11 855	9 700	19 685	8 415	20 905	70 550	3 742 485
Emploi	10 045	8 095	17 275	7 345	17 920	60 675	3 434 265
Chômage	1 810	1 605	2 410	1 070	2 985	9 875	308 225
Pop. inactive	7 370	7 885	11 870	5 260	12 245	44 635	2 089 865
Taux d'activité	61,7	55,2	62,4	61,5	63,1	61,2	64,2
Taux d'emploi	52,2	46,0	54,7	53,7	54,0	52,7	58,9
Taux de chômage	15,3	16,5	12,2	12,7	14,3	14,0	8,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

1.2 Dynamique récente

La situation générale du marché du travail en Abitibi-Témiscamingue s'est améliorée depuis le dernier recensement. Le taux d'activité, le nombre d'emplois et le taux d'emploi ont augmenté de façon continue. Quant au nombre de chômeurs et au taux de chômage, ils étaient plus favorables en 2003 que les années précédentes ainsi que de l'année 2004. L'amélioration des conditions du marché du travail régional des dernières années a certainement encouragé les gens à rejoindre la population active ce qui peut expliquer, en partie, la diminution du nombre de chômeurs et du taux de chômage au cours de l'année 2003. Quant à 2004, la légère augmentation du taux de chômage est la conséquence de la croissance un peu plus élevée de chercheurs d'emploi comparativement à la croissance de l'emploi.

Indicateurs du marché du travail, Abitibi-Témiscamingue, 2001 à 2004

	Abitibi-Témiscamingue				Québec			
	2001	2002	2003	2004	2001	2002	2003	2004
Population	116 300	115 400	114 800	114 400	5 939 900	5 995 000	6 048 700	6 110 900
Population active	71 600	71 500	72 300	73 400	3 772 300	3 907 600	3 990 900	4 027 500
Emploi	62 800	63 500	65 000	65 700	3 440 200	3 568 000	3 625 100	3 685 900
Temps complet	51 300	52 700	52 700	53 400	2 849 300	2 928 800	2 955 400	3 016 200
Temps partiel	11 600	10 800	12 300	12 300	590 900	639 200	669 700	669 700
Chômage	8 800	8 000	7 300	7 800	332 100	339 700	365 800	341 500
Pop. inactive	44 700	43 900	42 500	41 000	2 167 600	2 087 400	2 057 800	2 083 400
Taux d'activité	61,6%	62,0%	63,0%	64,2%	63,5%	65,2%	66,0%	65,9%
Taux de chômage	12,3%	11,1%	10,2%	10,6%	8,8%	8,7%	9,2%	8,5%
Taux d'emploi	54,0%	55,1%	56,6%	57,4%	57,9%	59,5%	59,9%	60,3%

Source: Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue, geo-deme.ivt.

Si l'on jette un coup d'œil au marché de l'emploi en 2004, on constate qu'un nombre supplémentaire de 1 100 personnes ont joint les rangs de la population active par rapport à l'année 2003. Le taux d'activité a ainsi gagné 1,2 point de pourcentage pour atteindre 64,2 % en 2004. Grâce à un gain de 700 personnes occupées entre 2003 et 2004, le taux d'emploi a augmenté de près de 1,0 point de pourcentage pour aboutir à un niveau jamais atteint depuis les dix dernières années (57,4 %). Une croissance de l'emploi un peu moins marquée que celle de la population active a entraîné une légère augmentation du nombre de chômeuses et chômeurs, qui sont passés de 7 300 à 7 800. Le taux de chômage a progressé de 10,2 % à 10,6 %. Les indicateurs du marché du travail continuent de se maintenir sous les moyennes québécoises qui atteignent 65,9% pour le taux d'activité et 60,3 % pour le taux d'emploi. Selon les analystes, la croissance économique présente aux États-Unis devrait profiter aux entreprises exportatrices de ressources naturelles de la région. Il faudra suivre de près la conjoncture mondiale afin d'anticiper les impacts sur la vitalité du marché du travail régional.

1.3 Une base économique en mutation

À l'image du nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le secteur le plus important en termes de nombre d'emplois en Abitibi-Témiscamingue est celui de l'industrie de la production de services suivi de l'industrie de la production des biens. Selon cette nouvelle classification, l'industrie de la production des biens regroupe les secteurs des ressources naturelles (agriculture, mines et forêt), les services publics, la transformation et la construction. Quant au secteur des services, il rassemble l'ensemble des autres secteurs de l'économie.

En 2004, avec 18 600 emplois ou 28,3 % de l'ensemble des emplois de l'Abitibi-Témiscamingue, le secteur de la production de biens occupe une place beaucoup plus importante qu'au Québec (24,8 %). Le secteur des services offre 47 000 emplois ou 71,5 % de tous les emplois de la région. Au Québec, il s'agit d'un bassin d'emplois représentant 75,2 % des emplois totaux.

À travers ces deux grands secteurs d'activité, les emplois se subdivisent en 18 sous-secteurs. Ceux employant la plus grande part de personnes sont : le commerce de détail (15 %), les soins de santé et assistance sociale (14 %), la fabrication (9 %), les services d'enseignement (7,5 %) et l'extraction minière (7 %). Au Québec, il s'agit de la fabrication (17 %), du commerce de détail (13 %), des soins de santé et assistance sociale (12 %), des services d'enseignement (6,5 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (6 %).

Emplois selon les secteurs d'activités, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2004

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble des industries	65 700	100,0%	3 685 900	100,0%
Secteur de la production de biens	18 600	28,3%	913 300	24,8%
Agriculture	1 000	1,5%	49 800	1,4%
Foresterie et exploitation forestière	3 000	4,6%	20 200	0,5%
Extraction minière	4 500	6,8%	13 800	0,4%
Services publics	0	0,0%	32 000	0,9%
Construction	2 500	3,8%	166 500	4,5%
Fabrication	6 200	9,4%	629 300	17,1%
Secteur des services	47 000	71,5%	2 772 700	75,2%
Commerce de gros	2 200	3,3%	144 300	3,9%
Commerce de détail	10 000	15,2%	471 600	12,8%
Transport et entreposage	3 600	5,5%	178 800	4,9%
Finance, assurances, immobilier et location	1 600	2,4%	199 300	5,4%
Services professionnels, scientifiques et techniques	2 300	3,5%	221 100	6,0%
Gestion d'entreprises	700	1,1%	115 000	3,1%
Services d'enseignement	4 900	7,5%	240 000	6,5%
Soins de santé et assistance sociale	9 200	14,0%	442 600	12,0%
Information, culture et loisirs	2 100	3,2%	163 900	4,4%
Hébergement et restauration	3 000	4,6%	205 800	5,6%
Autres services	3 100	4,7%	171 600	4,7%
Administrations publiques	3 700	5,6%	218 700	5,9%

Source : Enquête sur la population active. Service d'information sur le marché du travail CRHC Abitibi-Témiscamingue.

L'Abitibi-Témiscamingue enregistre des proportions d'emplois inférieures à celles du Québec au chapitre de la fabrication (9 % cc. 17 %) ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques (3,5 % cc. 6 %). À l'opposé, la région se distingue avantageusement dans certains secteurs d'activités dont l'extraction minière (7 % cc. 0,4 %), l'exploitation forestière (4,6 % cc. 0,5%) et les soins de santé et assistance sociale (14 % cc. 12 %).

Entre 2003 et 2004, la région a connu une diminution d'emplois de 2,1 % dans le secteur de la production de biens. Plus précisément, l'industrie minière et le secteur de la fabrication ont été durement touchés par la conjoncture récente de l'économie. Sur dix ans, le secteur de la production de biens a vu diminuer son niveau d'emplois de 31 %, ce qui démontre bien la vulnérabilité de la région face à la conjoncture économique mondiale. Quant au secteur des services, que nous allons approfondir plus loin, il a crû de 31 % en dix ans, dont 2,2 % entre 2003 et 2004.

1.4 La tertiarisation de l'économie

Au cours des dernières années, ici comme ailleurs, la région a assisté à la tertiarisation de son économie. De 1988 à 2004, la part de l'emploi dans le secteur des services est passée de 38 500 à 47 000 emplois, ce qui représente un bond de 62 % à 71,5 % des emplois totaux. Le secteur de la production de biens est quant à lui passé de 23 800 à 18 600 emplois, ce qui représente une part d'emploi régressant de 38 % à 28 %. À l'exception de la fabrication et de l'agriculture², toutes les autres composantes de ce secteur ont enregistré une décroissance (construction, forêt, mines et services publics).

² Étant donné le petit nombre d'emploi en agriculture causé par le faible échantillonnage, il faut interpréter ce résultat avec prudence et discernement.

Emplois selon les secteurs d'activité, Abitibi-Témiscamingue, 1988, 2003 et 2004 et variation

	1988	2003	2004	2003/ 2004	1988/ 2004
Ensemble des industries	62 300	65 000	65 700	1,1%	5,5%
Secteur de la production de biens	23 800	19 000	18 600	-2,1%	-21,8%
Agriculture	700	600	1 000	66,7%*	42,9%*
Foresterie et exploitation forestière	5 400	2 900	3 000	3,4%	-44,4%
Extraction minière	6 900	5 100	4 500	-11,8%	-34,8%
Services publics	0	100	0	n.d	n.d
Construction	3 800	2 100	2 500	19,0%	-34,2%
Fabrication	5 600	6 600	6 200	-6,1%	10,7%
Secteur des services	38 500	46 000	47 000	2,2%	22,1%
Commerce de gros	2 100	2 900	2 200	-24,1%	4,8%
Commerce de détail	7 700	8 400	10 000	19,0%	29,9%
Transport et entreposage	3 700	3 400	3 600	5,9%	-2,7%
Finance, assurances, immobilier et location	2 000	2 400	1 600	-33,3%*	-20,0%*
Services professionnels, scientifiques et techniques	300	1 700	2 300	35,3%*	666,7%*
Gestion d'entreprises, soutien administratif et autres	300	1 000	700	-30,0%*	133,3%*
Services d'enseignement	3 300	4 400	4 900	11,4%	48,5%
Soins de santé et assistance sociale	5 500	9 800	9 200	-6,1%	67,3%
Information, culture et loisirs	1 700	1 900	2 100	10,5%	23,5%
Hébergement et restauration	3 700	3 200	3 000	-6,3%	-18,9%
Autres services	3 300	3 100	3 100	0,0%	-6,1%
Administrations publiques	3 500	3 200	3 700	15,6%	5,7%

Source : Enquête sur la population active. Compilation de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

* On doit considérer avec prudence et discernement les variations d'emploi pour les sous-secteurs d'activité dénombant un nombre d'emploi inférieur ou égal à 1 500 (agriculture, finances, assurances et immobilier, gestion d'entreprises et services professionnels, scientifiques et techniques). Les chiffres sont transmis à titre indicatif seulement et non à des fins d'analyse.

Plusieurs constituantes du secteur des services comptaient plus de travailleuses et de travailleurs en 2004 qu'en 1988. La croissance a été particulièrement marquée dans les industries suivantes : soins de santé et assistance sociale (67 %), enseignement (49 %) et commerce de détail (30 %). Les industries ayant subi un recul de l'emploi entre 1988 et 2004 sont celles de l'hébergement et restauration (-19 %) et du transport et de l'entreposage (-3 %). Un peu plus récemment, soit de 2003 à 2004, le nombre d'emplois a reculé dans les secteurs que sont l'hébergement et la restauration (-6 %), la santé et les services sociaux (-6 %). Il semblerait aussi que le commerce de gros ait subi une baisse d'emploi importante.

2. CHANGEMENTS AU CHAPITRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

2.1 Féminisation de la main-d'œuvre

En Abitibi-Témiscamingue, les emplois occupés par les hommes sont plus nombreux que ceux occupés par les femmes (35 400 contre 30 300). Cependant, l'écart tend à diminuer, ce qui se reflète dans l'évolution de la part d'emplois détenus par les femmes. Si parmi l'ensemble de la main-d'œuvre régionale, les femmes représentaient 37 % des travailleurs en 1988, leur poids a atteint 46 % en 2004. Néanmoins, bien que les femmes aient intégré massivement le marché du travail au cours des dernières décennies, elles

enregistrent toujours des taux d'activité ou d'emploi inférieurs à ceux des hommes de la région et des travailleuses et travailleurs du Québec.

Au cours de 2004, quelque 700 emplois ont été créés dans la région. Les femmes ont gagné 1 200 emplois, ce qui correspond à un gain d'emploi de 4,1 % par rapport à 2003. Les hommes enregistrent, quant à eux, une perte d'emploi de 1,4 %. Le taux d'emploi des femmes est passé de 51,7 % à 52,3 %. Quant au taux d'emploi masculin, il est passé de 61,4 % à 62,5 %.

La féminisation de la main-d'œuvre doit être analysée sur une longue période. Ainsi, de 1994 à 2004, rappelons qu'au total, 6 600 nouveaux emplois ont été créés dans la région. De ce nombre, 5 000 emplois l'ont été au profit des femmes, ce qui représente le trois quart des emplois (76 %). Encore ici, la création d'emplois importante chez les femmes a eu pour effet d'augmenter leur taux d'activité et d'emploi. De 1994 à 2004, les gains d'emplois réalisés par les femmes permettent au taux d'emploi d'augmenter de près de 8 points de pourcentage, passant de 44,6 % à 52,3 %. La part de l'effectif féminin parmi la main-d'œuvre occupée est passée de 40 % à 46 %. Ainsi, le taux de croissance de l'emploi chez les femmes (20 %) a été plus important que celui enregistré pour l'ensemble de la population (5 %) et pour les hommes (-6 %). Globalement, la croissance de l'emploi est plus marquée chez les femmes de la région qu'au Québec, où 57 % des nouveaux emplois créés ont profité aux femmes.

De 1994 à 2004, 1 500 nouveaux emplois ont profité aux hommes de la région, ce qui représente un gain d'emploi moins élevé que leurs confrères du Québec. Effectivement, 23 % des emplois créés ont trouvé preneur parmi la population active masculine de la région comparativement à 42,5 % parmi celle du Québec. La forte dépendance de l'économie régionale envers les industries de la production de biens peut expliquer en partie cette situation, de même que la tertiarisation de l'économie qui profite davantage aux femmes qu'aux hommes. Bref, les taux d'emploi de la région augmentent légèrement de 61,9 % à 62,5 % entre 1994 et 2004.

2.2 La précarisation de l'économie

En 2004, l'emploi à temps partiel représente tout près d'un emploi sur cinq au sein de l'économie régionale (19 %). Au total, on retrouve 12 300 emplois à temps partiel. Les emplois à temps complet sont au nombre de 53 400, ce qui représente 81 % des emplois. Il est à noter que les femmes occupent 68 % de tous les emplois à temps partiel de la région (8 400). Entre 2003 et 2004, les emplois créés l'ont été à temps complet.

Il est préférable d'analyser la précarisation du marché du travail sur une longue période. Entre 1994 et 2004, l'emploi à temps partiel a connu une croissance de 28 % en Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente une hausse de 1 400 emplois. Les emplois à temps partiel représentent 21 % de tous les nouveaux emplois créés au cours de la période. Près de six emplois sur dix créés à temps partiel ont été décrochés par les femmes, soit 800 emplois (57 %). Au Québec, 71 % des emplois créés à temps partiel ont trouvé preneur chez les femmes. Dans la région, il s'agit d'une croissance à temps partiel de 27 % pour les femmes et de 27 % pour les hommes.

Parmi les 6 600 emplois créés dans la région de 1994 à 2004, 77 % d'entre eux ou 5 100 étaient des emplois à temps complet. Les femmes ont été plus nombreuses à décrocher ces emplois, 4 100 emplois comparativement à 900 pour les hommes. Il s'agit d'une croissance à temps complet de 17 % pour les femmes et de -9 % pour les hommes. Dans la région, le gain d'emploi à temps complet est de 0,4 % pour cette période. Les emplois créés à temps complet ont profité davantage aux femmes de la région qu'à celles du Québec : les femmes d'ici ont décroché 80 % des emplois créés à temps complet contre 54 % pour les femmes du Québec.

Données comparées des principaux indicateurs du marché du travail selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 1994, 2003 et 2004

	1994	2003	2004	Variation (%) 2003/2004	Variation (%) 1994/2004
Population	117 300	114 800	114 400	-0,3%	-2,5%
Hommes	60 600	58 500	56 600	-3,2%	-6,6%
Femmes	56 700	56 300	57 800	2,7%	1,9%
Population active	71 400	72 300	73 400	1,5%	2,8%
Hommes	42 900	40 200	40 200	0,0%	-6,3%
Femmes	28 400	32 100	33 300	3,7%	17,3%
Emploi	62 800	65 000	65 700	1,1%	4,6%
Hommes	37 600	35 900	35 400	-1,4%	-5,9%
Femmes	25 200	29 100	30 300	4,1%	20,2%
Temps complet	53 200	52 700	53 400	1,3%	0,4%
Hommes	34 600	32 400	31 500	-2,8%	-9,0%
Femmes	18 600	20 300	21 800	7,4%	17,2%
Temps partiel	9 600	12 300	12 300	0,0%	28,1%
Hommes	3 000	3 500	3 800	8,6%	26,7%
Femmes	6 600	8 800	8 400	-4,5%	27,3%
Chômage	8 600	7 300	7 800	6,8%	-9,3%
Hommes	5 300	4 400	4 800	9,1%	-9,4%
Femmes	3 200	3 000	3 000	0,0%	-6,3%
Taux d'activité	60,9%	63,0%	64,2%	1,2%	3,3%
Hommes	70,7%	68,8%	70,9%	2,1%	0,2%
Femmes	50,4%	57,1%	57,5%	0,4%	7,1%
Taux de chômage	12,0%	10,2%	10,6%	0,4%	-1,4%
Hommes	12,5%	10,8%	11,9%	1,1%	-0,6%
Femmes	11,4%	9,4%	9,1%	-0,3%	-2,3%
Taux d'emploi	53,6%	56,6%	57,4%	0,8%	3,8%
Hommes	61,9%	61,4%	62,5%	1,1%	0,6%
Femmes	44,6%	51,7%	52,3%	0,6%	7,7%

Source: Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

3. SITUATION DE L'EMPLOI CHEZ CERTAINS GROUPES

3.1 Jeunes de 15 à 29 ans

De façon générale, la situation des personnes âgées de 15 à 29 ans sur le marché du travail en Abitibi-Témiscamingue est moins avantageuse que celle des Québécois du même groupe d'âge. Il en est de même pour les femmes et les hommes. Dans la région, les 15-29 ans affichent un taux d'activité de 68,6% comparativement à 74,2 % au Québec en 2004. Le taux d'emploi est de 57,9 % dans la région contre 65,2 % au Québec. Le taux de chômage des jeunes est supérieur ici que dans la province : 15,9 % contre 12,0 %. Les indicateurs du marché du travail démontrent une certaine précarité de l'emploi offert et accessible aux jeunes de la région comparativement au reste de la population. Au cours des dernières années, la situation de l'emploi chez les jeunes s'était légèrement améliorée de 2001 à 2003. Toutefois, avec 2004, on enregistre des taux d'activité et d'emploi à la baisse et un taux de chômage à la hausse. Au Québec, la situation des 15 à 29 ans est demeurée assez stable. Dans la région, le tiers des emplois occupés par les jeunes le sont à temps partiel, ce qui est similaire aux jeunes du Québec. Néanmoins, les écarts qui existent entre les indicateurs de la région et du Québec indiquent que la région éprouve des

difficultés à créer des emplois pour cette catégorie de main-d'œuvre. Il est reconnu que les jeunes sont les premiers à souffrir d'une conjoncture négative et les derniers à bénéficier d'une reprise.

3.2 Personnes de 45 à 64 ans

La réduction du nombre de jeunes présents dans la région, la fréquentation scolaire prolongée et le vieillissement de la main-d'œuvre influencent le profil de l'effectif du marché du travail. En 2004, 41 % de la main-d'œuvre qui occupe un emploi a entre 45 et 64 ans. En 1994, cette catégorie de travailleurs représentait 21 % de la main-d'œuvre totale.

En général, la situation des personnes de ce groupe d'âge sur le marché du travail est un peu plus difficile dans la région qu'au Québec. Entre autres, ce groupe d'âge affiche dans la région un taux de chômage de 7,6 % alors qu'en province, il est de 6,8 %. On retrouve un taux d'activité de 68,8 % dans la région comparativement à 69,9 % au Québec alors que le taux d'emploi est de 63,1 % ici contre 65,1 % en province.

Entre 2003 et 2004, le taux de croissance des emplois des 45 à 64 ans (18 %) est beaucoup plus élevé que celui des 25 à 44 ans (-11,5 %) et que celui de l'ensemble de la main-d'œuvre régionale (1 %). Il s'agit d'une hausse de 4 100 emplois chez les 45 à 64 ans contre une perte d'emplois de 3 900 chez les 25 à 44 ans. Les indicateurs régionaux de l'emploi positionnent avantageusement les personnes de 45 à 64 ans comparativement à l'ensemble de la main-d'œuvre, mais les désavantagent par rapport aux 25 à 44 ans.

4. CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES EN EMPLOI

4.1 La répartition des personnes en emploi selon le lien d'emploi

Avec les données du recensement de Statistique Canada, il est possible d'analyser l'emploi selon le lien d'emploi. On parlera des personnes ayant un employeur comme étant des employés, et de celles qui travaillent pour leur propre compte comme étant des travailleurs indépendants ou autonomes.

En 2001, l'Abitibi-Témiscamingue dénombrait 61 440 employés, 6 505 travailleurs autonomes et 285 travailleurs familiaux non rémunérés. La proportion de travailleurs autonomes sur l'emploi total s'établit à 9,5 %. En 1991, cette part était de 7,6 %. Par conséquent, de 1991 à 2001, on note une croissance de 16 % du nombre de travailleurs autonomes et une diminution de 6 % du nombre d'employés.

Sur les quelque 6 500 travailleurs autonomes oeuvrant dans les entreprises constituées ou non en société en Abitibi-Témiscamingue, environ 2 300 sont des femmes et 4 200 sont des hommes. Quatre territoires de MRC disposent d'un taux d'entrepreneuriat féminin plus élevé que le taux régional : Abitibi (37 %), Abitibi-Ouest (37 %), Rouyn-Noranda (36 %) et Témiscamingue (36 %).

Travailleurs autonomes en Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%
Abitibi	750	63 %	435	37 %
Abitibi-Ouest	665	63 %	385	37 %
Rouyn-Noranda	1 015	64 %	570	36 %
Témiscamingue	590	64 %	335	36 %
Vallée-de-l'Or	1 185	68 %	570	32 %
Région	4 205	65 %	2 305	35 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

4.2 La répartition des personnes en emploi selon le secteur privé et public

Une autre dimension importante du marché du travail est la présence de l'emploi dans le secteur public et dans le secteur privé. Ces données excluent les travailleurs autonomes³. En 2003, selon l'Enquête sur la population active, parmi les employés, l'Abitibi-Témiscamingue compte 16 100 personnes salariées qui travaillent dans le secteur public. Il s'agit de plus du quart (27 %), ce qui est plus élevé que la proportion québécoise (24 %). Plus de 43 700 personnes salariées travaillent ainsi dans le secteur privé de la région.

La liste des principaux employeurs de la région illustre la dominance du secteur public quant aux entreprises qui emploient 300 employés et plus (annexe 2). Ainsi, un nombre important de travailleuses et de travailleurs oeuvrent dans les secteurs de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation. Parmi les entreprises ayant une main-d'œuvre allant de 100 à 299 employés, la grande majorité relève du milieu privé, notamment des industries des ressources naturelles.

4.3 La répartition des personnes en emploi selon le niveau de scolarité

De plus en plus, les exigences de recrutement sont liées à la diplomation mais aussi aux compétences acquises ou développées par la personne. Depuis toujours, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre un taux de sous-scolarisation élevé. Le taux de sous-scolarisation représente la proportion de la population de 15 ans et plus n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires. Dans la région, le taux de sous-scolarisation est de 40,8 % comparativement à 29,9 % au Québec.

À l'image de l'ensemble de la population, on remarque qu'il y a une plus forte proportion de personnes en emploi dans la région qui sont sous-scolarisées comparativement au Québec (26 % contre 19 %). Bref, plus d'un travailleur sur quatre cumule moins d'une treizième année dans la région. C'est dans la MRC Abitibi-Ouest que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes en emploi dans cette situation, et dans la MRC Rouyn-Noranda que la proportion est la plus faible. Ensuite, un travailleur sur quatre détient un diplôme d'études secondaires, de la formation générale ou professionnelle. Cette proportion est aussi moindre qu'au Québec. Les MRC Abitibi-Ouest, Vallée-de-l'Or et Abitibi ont un bassin plus important de leur main-d'œuvre qui est diplômée du secondaire que dans la région.

Nombre de personnes de 15 ans et plus en emploi selon le niveau de scolarité atteint, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Pas de DES	2 680 26,7 %	2 330 28,8 %	3 620 21,0 %	1 975 26,9 %	5 025 28,0 %	15 630 25,8 %	641 715 18,7 %
DES et DEP	2 780 27,7 %	2 080 25,7 %	3 790 22,0 %	1 580 21,5 %	4 885 27,3 %	15 120 24,9 %	1 050 990 30,6 %
Collégial/ Universitaire sans diplôme	1 540 15,3 %	995 12,3 %	2 975 17,2 %	1 075 14,6 %	2 525 14,1 %	9 110 15,0 %	448 070 13,0 %
Diplôme du collégial	1 920 19,1 %	1 895 23,4 %	3 880 22,5 %	1 875 25,5 %	3 490 19,5 %	13 060 21,5 %	650 640 18,9 %
Grade universitaire	1 115 11,1 %	795 9,8 %	3 005 17,4 %	840 11,4 %	1 995 11,1 %	7 750 12,8 %	642 845 18,7 %

Source : Statistique Canada. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001.

On note qu'une plus grande proportion de personnes en emploi dans la région ont débuté des études post-secondaires (collégial et universitaire) sans toutefois avoir obtenu un diplôme. Ceci est encore plus vrai dans la MRC Rouyn-Noranda. Les diplômés du collégial sont plus nombreux ici, en proportion, à faire partie de la main-d'œuvre qu'au Québec. C'est particulièrement le cas dans les MRC Abitibi-Ouest et Témiscamingue. Enfin, la proportion de travailleurs ayant une scolarité avec un grade universitaire est plus faible dans la région que dans la province. Il s'agit d'un travailleur sur huit ici (13 %) contre tout près d'un

³ Selon les données de l'EPA, il s'agissait de 8 100 travailleurs autonomes en 2003.

sur cinq au Québec (19 %). Les personnes en emploi de la MRC Rouyn-Noranda ont obtenu, dans une plus grande proportion qu'ailleurs dans la région, un baccalauréat ou un diplôme supérieur.

En Abitibi-Témiscamingue, les femmes qui occupent un emploi sont généralement plus nombreuses que les hommes à avoir atteint un niveau de scolarité supérieur à une formation de niveau secondaire, y compris la formation professionnelle. En proportion, elles sont plus nombreuses à présenter un grade universitaire (15,5 %) que les hommes (10,5 %).

4.4 Participation au marché du travail selon le niveau de scolarité

Généralement, on constate que le lien entre « faible scolarisation » et « taux de chômage élevé » tend à se renforcer dans la région. Une meilleure intégration à l'emploi s'associe de plus en plus à des niveaux de scolarité supérieurs, ce qui illustre l'amélioration des compétences des ressources humaines sur le marché du travail. Plus un individu est scolarisé, moins il a de chance d'être chômeur. Parmi tous les niveaux de scolarité, on remarque que ce sont les diplômés universitaires qui présentent le plus faible taux de chômage. Autrement, le taux de chômage est plus élevé dans la région qu'au Québec, avec dans certains cas des écarts très importants.

Si l'on se réfère au tableau de la page suivante, le taux de chômage le plus élevé dans la région est détenu par les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires. En 2001, les personnes qui ont moins d'une 9^e année ou qui n'ont pas complété leurs études secondaires enregistrent des taux de chômage respectifs de 26,1 % et 20,6 %. Au Québec, ces mêmes taux sont de 15,4 % et 12,8 %. Dès l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, on constate une nette amélioration du taux de chômage. Il est de 12,3 %, ce qui est sous la barre du taux de chômage régional. Celles qui détiennent un diplôme en formation professionnelle semblent s'en tirer encore mieux, avec un taux de chômage de 11,3 %. Enfin, c'est au niveau universitaire que l'on observe les taux de chômage les plus bas dans la région. Les occasions d'embauche qui s'offrent aux nouveaux diplômés universitaires semblent plus avantageuses dans la région qu'au Québec.

Indicateurs du marché du travail selon le niveau de scolarité, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

2001	Indicateur	Région	Québec
Niveau inférieur à la 9e année	Taux d'emploi	19,9 %	23,0 %
	Taux de chômage	26,1 %	15,4 %
De la 9e à la 13e année sans certificat d'études secondaires	Taux d'emploi	43,0 %	45,4 %
	Taux de chômage	20,6 %	12,8 %
De la 9e à la 13e année avec certificat d'études secondaires	Taux d'emploi	59,6 %	60,0 %
	Taux de chômage	12,3 %	8,0 %
Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers	Taux d'emploi	73,3 %	75,9 %
	Taux de chômage	11,3 %	6,6 %
Études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur	Taux d'emploi	72,5 %	70,7 %
	Taux de chômage	7,3 %	7,4 %
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur	Taux d'emploi	84,3 %	79,0 %
	Taux de chômage	3,9 %	4,6 %

Source : Statistique Canada. Recensement de 2001. Compilation de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

4.5 Main-d'œuvre selon les grandes catégories professionnelles

Dans la région, on remarque une forte concentration des professions dans le domaine des ventes et services. Sur les professionnels en 2001, 16 225 proviennent de ce secteur (24 %) et près de 13 000 sont liés au secteur des métiers, transport et machinerie (19 %). Il s'agit de proportions plus élevées qu'au Québec. Au troisième rang, les professionnels des affaires, finance et de l'administration, au nombre approximatif de 10 000, représentent 15 % des professionnels de la région contre 18 % au Québec. Notons par ailleurs l'importance des professions propres au secteur primaire dans la région (9 %) comparativement à la province (3 %). Ces différences reflètent particulièrement notre base économique axée sur les ressources naturelles. Là où les niveaux de formation ou de compétences sont importants, on

constate des proportions inférieures de professionnels dans ces catégories d'emploi, notamment dans la gestion, les affaires, finance et administration ainsi que les sciences naturelles et appliquées.

Population active totale de 15 ans et plus selon les catégories professionnelles, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Gestion	5 395	7,9%	343 480	9,4%
Affaires, finance et administration	9 960	14,6%	665 740	18,3%
Sc. naturelles et appliquées	3 230	4,7%	234 680	6,4%
Secteur de la santé	3 500	5,1%	205 600	5,6%
Sc. sociales, enseignement, administration	5 930	8,7%	299 835	8,2%
Arts, culture, sports et loisirs	1 135	1,7%	110 530	3,0%
Ventes et services	16 255	23,8%	834 545	22,9%
Métiers, transport et machinerie	12 890	18,9%	530 795	14,6%
Professions propres au secteur primaire	6 215	9,1%	106 535	2,9%
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	3 730	5,5%	312 650	8,6%

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

En 2001, les femmes sont sous-représentées par rapport aux hommes de la région dans les catégories professionnelles suivantes : gestion (postes de direction), sciences naturelles et appliquées, métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire ainsi que transformation, fabrication et services d'utilité publique. Plusieurs des professions qui sont liées à ces catégories professionnelles débouchent sur une rémunération généralement plus élevée que celles ayant cours dans les professions où les femmes sont plus nombreuses. Parmi les catégories professionnelles dites traditionnelles aux femmes, on peut citer : le secteur de la santé (majoritairement occupé par des infirmières et personnel de soutien), les affaires, finance et administration (occupé par des secrétaires et personnel de bureau), les sciences sociales, enseignement et administration ainsi que la vente et services (caissières).

4.6 Revenu moyen d'emploi

En Abitibi-Témiscamingue, 72 320 personnes ont déclaré en 2000 avoir un revenu d'emploi, soit environ une personne sur deux, ce qui est semblable à la proportion provinciale. Le revenu moyen d'emploi est de 27 854 \$ dans la région contre 29 385 \$ au Québec, ce qui représente un manque à gagner annuel de 1 530 \$. Tant le revenu moyen d'emploi des hommes que des femmes de la région est inférieur à ceux prévalant au Québec.

Un regard sur les MRC nous indique certains faits distinctifs. La main-d'œuvre de la MRC Rouyn-Noranda enregistre le revenu d'emploi le plus élevé dans la région, tandis que la rémunération des femmes est supérieure dans la MRC Témiscamingue et celle des hommes, dans la MRC Vallée-de-l'Or. Par ailleurs, Rouyn-Noranda et la Vallée-de-l'Or se distinguent favorablement au niveau des revenus d'emploi chez les hommes comparativement à la moyenne québécoise. Le revenu moyen d'emploi le moins élevé est dans la MRC Abitibi. Quant à la main-d'œuvre féminine de la MRC Vallée-de-l'Or, elle gagne un revenu moyen d'emploi inférieur à celle des autres MRC. Le revenu moyen d'emploi à temps complet est plus élevé chez les hommes dans les MRC Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or, ce qui peut être attribuable à leur activité dans l'industrie minière de la région. Quant au revenu moyen d'emploi à temps complet chez les femmes, il est plus élevé dans le territoire de Rouyn-Noranda, ce qui peut être expliqué par leur présence au sein de la fonction publique.

Revenu moyen d'emploi (\$) selon le sexe et le statut, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Sexes réunis	26 758	25 409	29 180	27 067	28 747	27 854	29 385
Temps complet	36 379	35 535	41 460	37 153	40 248	38 988	39 217
Temps partiel	20 286	18 921	18 118	18 327	19 718	19 128	19 058
Hommes	32 436	30 033	35 807	32 168	35 818	33 932	34 705
Temps complet	40 854	39 712	47 317	41 699	46 550	44 365	43 978
Temps partiel	25 913	23 195	22 665	22 365	25 577	24 169	22 800
Femmes	19 582	18 765	21 426	20 540	19 849	20 198	23 282
Temps complet	29 500	28 665	32 549	29 984	29 959	30 501	32 486
Temps partiel	13 966	13 189	13 883	13 970	13 722	13 768	15 633

Source : Statistique Canada. Recensement de 2001.

La situation globale des revenus liés à l'emploi s'est améliorée tant dans la région (11 %) qu'au Québec (17 %) entre 1995-2000. En moyenne, le revenu moyen d'emploi a augmenté de quelque 2 844 \$ sur cinq ans en Abitibi-Témiscamingue. Pour les femmes, il s'agit d'une hausse de 2 675 \$ et pour les hommes de 3 200 \$. L'évolution croissante des revenus d'emploi est aussi vraie pour ceux à temps complet que pour ceux à temps partiel.

4.7 Salaire hebdomadaire et évolution salariale

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) permettent de suivre l'évolution récente du salaire hebdomadaire moyen. Généralement, le salaire hebdomadaire moyen de l'Abitibi-Témiscamingue est supérieur à celui du Québec. La structure économique de la région basée sur les ressources naturelles peut expliquer cet écart. Par exemple, les taux horaires pour différents secteurs d'activité parmi les plus élevés se situent notamment dans le papier (24,30 \$), les mines (21,40 \$) et l'exploitation et services forestiers (19,25 \$), tous des secteurs importants dans la région⁴.

Évolution du salaire hebdomadaire moyen en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2000 à 2003

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Région	564,10	556,15	567,44	598,09	601,58	619,44
Variation annuelle	n.d	-1,4%	2,0%	5,4%	0,6%	3,0%
Québec	548,45	555,93	565,83	579,35	595,09	606,54
Variation annuelle	n.d	1,4%	1,8%	2,4%	2,7%	1,9%

Source: Statistique Canada, L'enquête sur la population active, V0603_09.

5. DISPONIBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

En considérant la diminution de la population en âge de travailler⁵ et les difficultés croissantes de recrutement de main-d'œuvre dans les entreprises, il est de plus en plus nécessaire d'identifier les personnes disponibles et aptes à occuper un emploi. Parmi les groupes de personnes sans emploi, potentiellement disponibles à en occuper un, on retrouve deux groupes qu'il est possible de décrire plus précisément dans la région : les prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes ainsi que les prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes.

⁴ MAPAQ. Diagnostic du secteur agroalimentaire et de l'approche filière du Québec, 2004.

⁵ Pour en savoir davantage, se référer au portrait de l'économie de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

5.1 Assurance-emploi

En 2003, on dénombrait 10 343 chômeuses et chômeurs dans la région. Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi est en augmentation en Abitibi-Témiscamingue entre 2002 et 2003 (2,3 %). De 2003 à 2004, on enregistre une diminution avec un nombre de prestataires de l'assurance-emploi évalué à 9 894.

Au niveau des prestataires de l'assurance-emploi, on trouve davantage d'hommes que de femmes. Généralement, la répartition des prestataires disponibles en fonction de l'âge est similaire dans les MRC à celle de la région. Près de la moitié des prestataires sont âgés entre 25 et 44 ans. Ensuite, on retrouve les 45 ans et plus (36 %) et les jeunes de 24 ans et moins (14 %). Au chapitre de la scolarité, la très grande majorité des prestataires ont une scolarité de niveau primaire (16 %) et secondaire (65 %). Près d'un prestataire sur cinq a atteint un niveau de scolarité postsecondaire (19 %).

Caractéristiques des prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Nombre	%
Nombre total de prestataires		
Abitibi	1 700	16,4
Abitibi-Ouest	1 686	16,3
Rouyn-Noranda	2 574	24,9
Témiscamingue	1 327	12,8
Vallée-de-l'Or	3 056	29,5
Sexe		
Hommes	7 061	68,3
Femmes	3 282	31,7
Âge		
24 ans et moins	1 460	14,2
25 à 44 ans	5 161	50,1
45 ans et plus	3 722	35,9
Scolarité		
Primaire	1 445	6,1
Secondaire I à V (non complété)	6 022	13,3
Secondaire V	1 234	65,0
Collège/université	563	15,6

Source : Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue, 2004.

Les secteurs d'activités où l'on retrouve le nombre le plus élevé de prestataires sur l'assurance-emploi en Abitibi-Témiscamingue sont : la construction (15,6 %), l'agriculture et foresterie (13,7 %), la fabrication (12,5 %), le transport et l'entreposage (6,9 %) et l'extraction minière (6,7 %). Parmi ces 5 secteurs d'activité, on peut constater le caractère saisonnier pour 4 d'entre eux.

La répartition des prestataires de l'assurance-emploi montre qu'un nombre élevé est regroupé dans des métiers non spécialisés ou groupes de professions nécessitant des niveaux de compétences élémentaires où le diplôme n'est pas une exigence (par exemple, les manœuvres). Comme on le constate, la saisonnalité des emplois occasionne des périodes fréquentes mais de courte durée de chômage. Pour d'autres prestataires, l'absence de qualification professionnelle entraîne des périodes de chômage alors que la profession est en demande (notamment les conducteurs de camions). Finalement, bien que certains prestataires aient une formation universitaire, ceux qui occupent des professions liées à l'enseignement au primaire, secondaire, collégial ou universitaire peuvent vivre certaines périodes de chômage au cours de l'année.

Les dix professions avec un nombre élevé de prestataires actifs et aptes de l'assurance-emploi, Abitibi-Témiscamingue, 2003

Professions	Saisonnier	Nombre
Conducteurs/conductrices de camions	X	681
Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	X	429
Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois		368
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	X	340
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	X	331
Manoeuvres de l'exploitation forestière	X	326
Manutentionnaires		321
Conducteurs/conductrices de machines d'abattage	X	238
Conducteurs/conductrices de scies à chaîne et d'engins de débardage		224
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)		223

Source : Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue.

5.2 Assistance-emploi

Au niveau de l'ensemble des prestataires de l'assistance-emploi, les données annuelles indiquent une diminution constante du nombre de ménages et de prestataires depuis les dix dernières années. Au cours de la dernière année, la diminution des prestataires dans la région a été de 6 % contre 2 % à l'échelle provinciale. Quant aux ménages prestataires, leur baisse est de 3 % dans la région et de 1 % au Québec.

Les variations du taux d'assistance sociale résultent de l'interaction de plusieurs facteurs économiques, démographiques et politiques. Pour n'en citer que quelques-uns, débutons par l'économie. Généralement, au fur et à mesure que l'économie se redresse, on constate une diminution des ménages prestataires aptes au travail. Toutefois, indépendamment de la conjoncture économique, le profil des prestataires se modifie selon l'évolution de la population (décroissance démographique notamment chez les enfants et les jeunes (migration), vieillissement, etc.), des structures familiales ou de la fréquentation scolaire. Outre l'économie et les changements démographiques, la diminution peut également s'expliquer par des modifications apportées au régime de la sécurité du revenu (resserremments et contrôles) ainsi que par la mise en place par Emploi-Québec de mesures de formation ou de préparation à l'emploi, ayant pour but d'inciter les gens à cheminer vers le marché du travail.

D'avril 2003 à mars 2004, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 8 142 prestataires adultes de l'assistance-emploi parmi lesquels près du tiers (32 %) éprouvaient des contraintes sévères à l'emploi et 68 % étaient aptes au travail⁶. Il est important de noter que la baisse des prestataires est plus importante chez les prestataires sans contraintes (6 %) alors qu'il y a une certaine stabilité dans le nombre des prestataires avec contraintes très sévères.

En juillet 2004, 4 615 prestataires de la région (58 %) n'étaient pas aptes à occuper un emploi en raison de contraintes sévères ou temporaires. On retrouvait 3 303 prestataires adultes sans contraintes à l'emploi, ce qui représente une proportion similaire au Québec. La majorité des prestataires aptes au travail sont des hommes (59 %). Quatre prestataires sur dix cumulaient en moyenne dix ans et plus de soutien du revenu. Les autres se répartissent ainsi : 21 % avaient moins de deux ans et 38 %, entre deux et 10 ans. Pour les prestataires ayant déclaré leur niveau de scolarité, 72 % avaient complété moins de 13 années de scolarité.

⁶ **Sans contraintes** : Les adultes sans contraintes sont ceux qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi, temporaire ou sévère. **Contraintes temporaires** : Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes : état de santé physique ou mentale les empêche de réaliser une activité d'intégration à l'emploi, elles sont enceintes d'au moins 20 semaines, elles gardent un enfant à leur charge âgé de moins de cinq ans ou qui ne fréquente pas l'école en raison de son handicap physique ou mental, elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus, elles habitent une maison d'hébergement pour victimes de violence, elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental, elles sont placées en résidence d'accueil ou sont responsables d'une résidence d'accueil ou d'un foyer d'accueil. **Contraintes sévères** : Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.

Caractéristiques des prestataires de l'assistance-emploi, adultes et aptes au travail, Abitibi-Témiscamingue, juillet 2004

	Nombre	%
Nombre total de prestataires	3 303	
Abitibi	480	14,5
Abitibi-Ouest	456	13,8
Rouyn-Noranda	929	28,1
Témiscamingue	280	8,5
Vallée-de-l'Or	1 158	35,0
Sexe		
Hommes	1 935	58,6
Femmes	1 368	41,4
Durée cumulative		
Moins de 12 mois	419	12,7
Entre 12 et 119 mois	1 537	46,5
120 mois et plus	1 347	40,8
Scolarité*	2 851	
Primaire	285	10,0
Secondaire I à V (non complété)	1 758	61,7
Secondaire V	614	21,5
Collège/université	194	6,8

* Données selon les prestataires ayant spécifié leur niveau de scolarité. Source : MESSF. Statistiques officielles sur les prestataires de l'assistance emploi, Abitibi-Témiscamingue, novembre 2004.

Les prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes de moins de 25 ans sont particulièrement visés par les efforts d'intégration au marché du travail. En juillet 2004, on comptait 596 prestataires de moins de 25 ans aptes au travail en Abitibi-Témiscamingue. Encore ici, les jeunes hommes sont plus nombreux que les femmes. La majorité des prestataires de moins de 25 ans de la région reçoivent des prestations depuis une durée cumulative supérieure à un an. Pour les jeunes prestataires ayant déclaré leur niveau de scolarité, 77 % d'entre eux ont complété moins d'une 13^e année.

6. TENDANCES FUTURES DE L'EMPLOI

Au cours des prochaines années, la croissance de la population active risque de ralentir ce qui obligera la main-d'œuvre régionale à relever le défi des compétences. Actuellement, à la lumière de données disponibles, on note que la proportion de personnes ayant complété des études postsecondaires s'est considérablement accrue au cours des dix dernières années. Le vieillissement de la population aura également pour effet d'accroître le niveau d'expérience de la population active. Plus scolarisée et plus expérimentée, la population en âge de travailler devrait être en mesure de répondre aux besoins du marché du travail. Malgré tout, depuis de nombreuses années, les entreprises de la région signalent avoir besoin de main-d'œuvre compétente.

6.1 Besoins de main-d'œuvre et difficultés de recrutement

Une enquête réalisée⁷ en janvier 2003 auprès de 623 entreprises (de moins de 20 employés) de l'Abitibi-Témiscamingue signale les besoins à court terme de main-d'œuvre au sein du milieu. Les entreprises sondées appartiennent à un large éventail de secteurs d'activité économique, dont notamment les entreprises de sous-traitance et de la construction ainsi que de la fabrication. Les autres entreprises étant liées au commerce, au transport et aux services professionnels. L'étude couvre peu ou très partiellement les secteurs agricole, de la forêt, de l'hébergement et de la restauration, des autres services ainsi que l'éducation, la santé et l'administration publique. L'enquête a touché environ 10 % des entreprises ainsi que 20 % de la main-d'œuvre de la région. Il est à noter que les MRC moins peuplées ont été un peu moins rejointes par le sondage que les MRC plus urbanisées.

⁷ Source : Emploi-Québec. Résultats de l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétence des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004.

À court terme, 39 % des entreprises prévoyaient une croissance de leur effectif, et ce, principalement dans les secteurs du primaire et de la fabrication. Dans l'ensemble, la moitié des entreprises avaient fait ou prévoyaient faire du recrutement. Les deux tiers des employeurs à la recherche de personnel considéraient que la main-d'œuvre n'était pas disponible. Ils tendent à expliquer ceci par la profession recherchée ainsi que par l'absence de certaines compétences et spécialités requises. On remarque que les entreprises en processus de recrutement sont plus nombreuses à signaler le manque de candidats ainsi que les faiblesses au chapitre des compétences nécessaires.

En termes d'exigences et de compétences, plus de la moitié des entreprises exigent minimalement un diplôme d'études secondaires. Les entreprises de la MRC de Rouyn-Noranda sont les plus exigeantes à cet égard et à l'inverse, celles de la MRC du Témiscamingue le sont un peu moins. Dans le détail, parmi les 53 professions où l'on notait des postes vacants non comblés, 26 entreprises en recrutement n'exigeaient aucune scolarité en particulier. Ensuite, 14 professions nécessitaient un secondaire V et dix autres requéraient un diplôme d'études collégiales.

Fait à noter, les compétences génériques préoccupent les employeurs. La personnalité, les habiletés relationnelles, les intérêts et l'autonomie sont les compétences les plus appréciées. La connaissance de l'anglais est plus prisée qu'autrefois. Plus du quart des emplois exigent le bilinguisme.

L'étude permet de distinguer certaines particularités à l'égard des tendances de l'emploi en lien avec la taille de l'entreprise. Ainsi, le besoin de nouveau personnel, les exigences académiques ainsi que la présence de formation continue augmentent avec la taille de l'entreprise. Bref, pour travailler dans une grande entreprise, il semble que ce soit un atout d'avoir terminé des études secondaires et même collégiales.

6.2 Perspectives sectorielles et professionnelles

Il est difficile de prévoir avec précision quelle sera la situation de l'emploi et du chômage dans trois, cinq ou dix ans. Le plus récent scénario économique de Ressources humaines et Développement des compétences Canada estime que le taux de croissance annuel de l'emploi sera de -0,5 % au cours de la période 2004 à 2006⁸. Au Québec, il sera de 1,3 % et variera de 0,3 % à 1,8 % selon les secteurs d'activités.

Selon ce scénario, les emplois dans le secteur primaire devraient passer de 8 500 à 7 400 emplois, soit une décroissance de 4,5 %. On anticipe des diminutions de 9,5 % des emplois dans l'industrie minière et de 1,3 % dans l'industrie forestière alors qu'on prévoit une hausse d'emploi de 1,3 % dans l'industrie bioalimentaire.

Le secteur de la construction devrait bénéficier des retombées économiques des grands projets hydroélectriques, d'où une croissance de l'emploi estimée à 3,3 %. Le secteur manufacturier enregistrerait une diminution de 2,4 %. Les perspectives difficiles anticipées pour la première transformation du bois, des pâtes et papier et des métaux expliqueraient cette composante du scénario.

Enfin, le secteur des services devrait demeurer stable, avec 0,2 %. Le bassin de main-d'œuvre dans le secteur des services gouvernementaux devrait se maintenir (0,2 %), celui de la consommation croître quelque peu (1 %) et enfin, celui des services à la production diminuer légèrement (-0,8 %).

Malgré tout, la faible croissance démographique et le vieillissement de la main-d'œuvre seront deux facteurs qui devraient être favorables aux chercheurs d'emploi au cours des prochaines années. À la lumière du tableau ci-dessous, on constate que les perspectives seront très favorables dans les secteurs de la santé et des arts, culture, sports et loisirs. On note aussi qu'il y aura des besoins de remplacement pour certaines professions, et ce, même dans des secteurs d'activités à croissance négative : gestion, affaires, sciences naturelles et appliquées, secteur primaire ainsi que transformation. C'est dire que certaines professions sont aux prises avec un fort roulement de personnel, un exode important de personnes qualifiées ou encore, de nombreux départs à la retraite passés ou à venir. Là où il y a des investissements gouvernementaux, on peut prévoir un accroissement des opportunités d'emploi. Toutefois, les rationalisations ou encore la conjoncture économique internationale peuvent bouleverser les

⁸ Service d'information sur le marché du travail. Les perspectives sectorielles et professionnelles en Abitibi-Témiscamingue – Horizon 2003-2006, CRHC Abitibi-Témiscamingue, novembre 2004, 60 pages.

opportunités d'emplois, notamment dans les secteurs primaire et de la fabrication. Enfin, on constate que la majorité des professions ayant de bonnes perspectives d'emploi nécessiteront l'obtention de diplômes professionnels ou techniques. À l'inverse, les professions qui ne requièrent aucune formation (ou très peu) ne seront pas en forte demande.⁹

Perspectives professionnelles avec de bonnes perspectives de croissance, Abitibi-Témiscamingue, horizon 2004-2006

Catégories professionnelles	% d'emplois dans la région	% de croissance de l'emploi	Perspectives acceptables et bonnes
Personnel de la gestion	7 %	-0,3 %	Directeur des services sociaux, des services de restauration et d'alimentation, des services d'hébergement, des services de construction, d'école et de commerce de détail.
Personnel des affaires, de la finance et de l'administration (niveau intermédiaire)	15 %	-1,0 %	Vérificateur comptable, agent financier, agent d'administration, agent aux achats, commis aux achats, magasinier, teneur de livre, commis à la comptabilité, commis de soutien administratif, spécialiste des ressources humaines, agent du personnel et commis service à la clientèle.
Personnel des sciences naturelles et appliquées (niveau technique et professionnel)	4,5 %	-1,3 %	Électricien d'entretien, technicien en chimie, technicien en géologie et minéralogie, technicien en génie civil, technicien en dessin, technicien en science forestière.
Personnel de la santé (niveau technique et professionnel)	6,4 %	1,6 %	Infirmière autorisée, aide infirmière, infirmière auxiliaire, médecin spécialiste, omnipraticien, optométriste, pharmacien, technicien de laboratoire, ergothérapeute, inhalothérapeute, physiothérapeute, nutritionniste, diététiste, chiropraticien, vétérinaire, technologue en radiologie médicale, technologue médical, hygiéniste dentaire et ambulancier.
Personnel des sciences sociales, enseignement et administration publique (niveau professionnel)	9,7 %	0,1 %	Enseignant au secondaire, au collégial et à l'université, éducatrice à la petite enfance, éducateur spécialisé, travailleur social, travailleur des services communautaires, psychologue et avocat.
Personnel des arts, culture et loisirs	1,6 %	0,9 %	Animateur et responsable de programmes de sports et de loisirs, designer, professionnel des relations publiques et des communications, producteur/réalisateur, personnel de la radio et de la télévision.
Personnel de la vente et des services (niveau élémentaire)	23 %	0,2 %	Caissier, cuisinier, serveur d'aliments et de boissons, serveur au comptoir, superviseur du commerce de détail, représentant des ventes, spécialiste des ventes techniques, aide familiale, coiffeuse, esthéticienne, boulanger/pâtissier, boucher, superviseur des services alimentaires, agent et courtier d'assurance.
Personnel des métiers, du transport et de la machinerie (compétence technique)	18,8 %	-0,1 %	Contremaître de la construction, machiniste, électricien, monteur de ligne, installateur de matériel de communication, plombier, soudeur, tôlier, monteur de charpente métallique, charpentier-menuisier, peintre, mécanicien de chantier, mécanicien d'équipement lourd, mécanicien automobile, grutier, manœuvre en construction, conducteur d'autobus, conducteur de camion.

⁹ Blanchette, Luc. Les perspectives sectorielles et professionnelles en Abitibi-Témiscamingue – Horizon 2003 à 2006. Powerpoint.

Catégories professionnelles	% d'emplois dans la région	% de croissance de l'emploi	Perspectives acceptables et bonnes
Personnel propre au secteur primaire (compétence d'études professionnelles ou techniques)	8,4 %	-4,4 %	Surveillant de l'exploitation forestière, conducteur de machine d'abattage, manœuvre de l'exploitation forestière, ouvrier sylvicole, mineur d'extraction, exploitant agricole, ouvrier agricole et manœuvre en aménagement paysager.
Personnel de la transformation, fabrication et utilités publiques (niveau d'études professionnelles ou techniques)	5,4 %	-1,9 %	Fondeur de métaux, opérateur de machines en transformation des aliments, manœuvre dans le traitement des pâtes et papiers et de la transformation du bois.

Source : Service d'information sur le marché du travail. Les perspectives sectorielles et professionnelles en Abitibi-Témiscamingue, Horizon 2004 à 2006, novembre 2004.

CONCLUSION

Tous secteurs confondus, le nombre d'emplois a atteint 65 700 en Abitibi-Témiscamingue en 2004. Comme l'Abitibi-Témiscamingue est largement tributaire de l'évolution du secteur des ressources naturelles, l'emploi dans l'industrie de la production de biens occupe une place importante dans la structure de l'emploi comparativement à la moyenne québécoise (28 % contre 25 % en 2004). Bien que la proportion des emplois rattachés au secteur des services soit inférieure à celle du Québec (71,5 % contre 75 %), la région n'a pas échappé au phénomène de la tertiarisation de l'économie. En 1988, le secteur des services procurait 62 % des emplois alors qu'en 2004, plus de 70 % des emplois y étaient rattachés.

Avec 2004, les conditions du marché du travail se sont améliorées pour une troisième année consécutive. Avec 10,6 %, la région enregistrait l'un des plus bas taux de chômage depuis 10 ans. Entre 1994 et 2004, l'économie régionale a créé plus de 6 600 emplois. Ces emplois, majoritairement à temps complet ont été créés dans le secteur des services. Les gains d'emploi à temps complet ont été plus importants chez les femmes que chez les hommes au cours de cette période. Il en va de même pour les gains d'emplois à temps partiel.

Certains groupes éprouvent plus que d'autres des difficultés à intégrer le marché du travail. Les indicateurs du marché du travail chez les femmes tendent à indiquer une situation d'emploi plus difficile, tant face aux hommes de la région, que par rapport aux femmes et hommes du Québec. Pour les jeunes d'ici, ils sont dans une situation plus délicate que ceux du Québec. Il en est de même pour les travailleurs âgés de 45 à 64 ans de la région comparativement à ceux du Québec. Par ailleurs, à l'intérieur même du territoire, certaines MRC connaissent généralement une situation de l'emploi plus problématique que d'autres (Abitibi-Ouest et Abitibi). On y remarque aussi des disparités importantes au niveau de la qualification de la main-d'œuvre.

Parmi la population en âge de travailler, on note une baisse des jeunes de 15 à 24 ans et des adultes de 25 à 44 ans suivie d'une croissance des 45 ans et plus. On constate par le fait même un vieillissement de la main-d'œuvre. Au fil des générations, on note que le niveau de qualification de la population en emploi tend ainsi à s'accroître.

Au niveau du profil de la main-d'œuvre occupée, la région présente de nombreuses lacunes qui la place dans une situation précaire face aux exigences du marché du travail. On y retrouve un taux de scolarisation inférieur à celui du Québec. Cela contraste fortement avec les exigences du marché du travail où la main-d'œuvre formée connaît davantage de succès. Le taux de chômage est toujours plus élevé chez les personnes faiblement scolarisées. Quant au bassin de main-d'œuvre disponible, par le biais des prestataires de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi aptes au travail, il est généralement peu scolarisé.

Actuellement, les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue signalent des besoins de main-d'œuvre et de compétences. On assiste à une pénurie de main-d'œuvre spécialisée ou qualifiée, que ce soit dans les secteurs en croissance ou non. Selon de récentes perspectives professionnelles, les professions qualifiées présenteront les meilleures perspectives d'emplois au cours des prochaines années. Étant donné que la population de la région tend de plus en plus à se scolariser et à être plus expérimentée, la population en âge de travailler devrait être en mesure de relever les défis du marché du travail. C'est dire que les personnes moins instruites et peu formées auront de plus en plus de difficultés à se trouver un emploi à moyen et long terme.

LES BONS MOTS

À propos de l'Enquête sur la population active

Les statistiques publiées ici sont fondées sur une enquête mensuelle menée auprès d'environ 53 000 ménages représentatifs d'un bout à l'autre du Canada. L'échantillon retenu aux fins de l'enquête sur la population active représente toutes les personnes de 15 ans et plus résidant dans les provinces du Canada, à l'exception des personnes vivant dans des réserves indiennes, des membres à temps complet des Forces armées et des pensionnaires d'institutions (par exemple les détenus de prison et les malades séjournant à l'hôpital ou dans une maison de repos pour plus de 6 mois). Les estimations mensuelles de l'emploi, du chômage et des inactifs se rapportent à une semaine bien précise chaque mois, soit normalement celle où tombe le quinzième jour du mois. L'Enquête mensuelle sur la population active est menée auprès de 428 ménages de l'Abitibi-Témiscamingue.

La **population active** comprend les membres de la population civile hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi (personnes occupées) ou étaient en chômage pendant la semaine de référence.

Les **personnes occupées** sont celles qui, au cours de la semaine de référence ont fait un travail quelconque ou avaient un emploi mais n'étaient pas au travail

Une personne est considérée à **temps complet** si elle travaille habituellement plus de 29 heures par semaine à son emploi principal. Une personne est considérée à **temps partiel** si elle travaille habituellement moins de 30 heures par semaine à son emploi principal.

Les **chômeurs** sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- a) étaient sans emploi, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler;
- b) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais étaient temporairement mises à pied et étaient prêtes à travailler;
- c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

La partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui était ni occupée ni en chômage pendant la semaine de référence est classée comme **inactive**.

Le **taux de chômage** représente le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage d'un groupe particulier (âge, sexe, etc.) est le nombre de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans le même groupe.

Le **taux d'activité** représente la population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité d'un groupe particulier (âge, sexe, etc.) est la population active dans ce groupe exprimée en pourcentage de la population dans le même groupe.

Le **taux d'emploi** (antérieurement nommé rapport emploi-population) représente le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (âge, sexe, etc.) est le nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population dans le même groupe.

Le **taux de temps partiel** représente le nombre de personnes occupées à temps partiel exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées. Le taux de temps partiel d'un groupe particulier (âge, sexe, etc.) est le nombre de personnes occupées à temps partiel dans ce groupe, exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées dans le même groupe.

Prestataires de l'assurance-emploi : le prestataire est actif et apte au travail.

Prestataires de l'assistance-emploi : Toutes les personnes dont la subsistance est assurée par la sécurité du revenu. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Sans contraintes : Les adultes **sans contraintes** sont ceux qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi, temporaire ou sévère.

Contraintes temporaires : Les personnes avec **contraintes temporaires** à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes : **état de santé physique ou mentale** les empêche de réaliser une activité d'intégration à l'emploi, elles sont **enceintes** d'au moins 20 semaines, elles **gardent un enfant** à leur charge âgé de **moins de cinq ans** ou qui ne fréquente pas l'école en raison de son **handicap physique ou mental**, elles ont atteint l'âge de **55 ans ou plus**, elles habitent une maison d'hébergement pour victimes de violence, elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental, elles sont placées en résidence d'accueil ou sont responsables d'une résidence d'accueil ou d'un foyer d'accueil.

Contraintes sévères : Les personnes avec **contraintes sévères** à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.

Enfant prestataire : Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent ou d'un adulte qui en a la garde. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée.

Ménage prestataire : Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants.

Les **revenus d'emploi** comprennent le total des salaires et traitements, le revenu net d'un travail autonome et le revenu agricole net.

Plus haut niveau de scolarité atteint : Il se rapporte à la dernière année d'études primaires ou secondaires terminée ou non. À la dernière année collégiale ou universitaire terminée.

Taux de sous-scolarisation : Ce taux représente la proportion de la population n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

ANNEXE 1

Répartition des emplois selon les secteurs d'activités par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Toutes les industries	11 530	9 295	18 910	8 250	20 240	68 225
Secteur de la production de biens	3 815	3 460	4 905	3 510	5 950	21 640
Agriculture et foresterie	1 270	1 310	385	1 040	815	4 820
Extraction minière	480	420	1 555	70	2 025	4 550
Services publics	60	80	470	140	150	900
Construction	640	305	985	290	985	3 205
Fabrication	1 365	1 345	1 510	1 970	1 975	8 165
Secteur des services	7 720	5 840	14 010	4 730	14 290	46 590
Commerce de gros	545	260	1 030	130	875	2 840
Commerce de détail	1 385	1 155	2 535	695	2 750	8 520
Transport et entreposage	725	515	800	545	1 100	3 685
Information et culture	90	60	180	35	625	990
Finance et assurances	365	260	470	220	475	1 790
Services immobiliers et de location	90	100	250	50	175	665
Services professionnels, scientifiques et techniques	300	195	820	160	620	2 095
Gestion d'entreprises	10	0	0	20	10	40
Services administratifs	270	135	585	150	675	1 815
Services d'enseignement	830	695	1 710	605	1 000	4 840
Soins de santé et assistance sociale	1 260	1 120	1 850	715	2 280	7 225
Arts, spectacles et loisirs	70	65	255	110	270	770
Hébergement et restauration	650	505	1 210	490	1 590	4 445
Administrations publiques	525	325	1 355	445	825	3 475
Autres services	605	450	960	360	1 020	3 395
Primaire	1 750	1 730	1 940	1 110	2 840	9 370
Secondaire	2 005	1 650	2 495	2 260	2 960	11 370
Tertiaire	7 780	5 920	14 480	4 870	14 440	47 490

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

ANNEXE 2

Principaux employeurs de l'Abitibi-Témiscamingue, plus de 100 employés

Nom de l'entreprise	Emplois	Secteur d'activité
Plus de 500 employés	6 729	
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	1 454	Éducation
RSSS des Aurores Boréales	776	Santé et services sociaux
Commission scolaire Rouyn-Noranda	740	Éducation
Commission scolaire du Lac Abitibi	700	Éducation
Centre hospitalier Rouyn-Noranda	686	Santé et services sociaux
Commission scolaire Harricana	650	Éducation
Commission scolaire Lac Témiscamingue	585	Éducation
Centre hospitalier de Val-d'Or	571	Santé et services sociaux
Centre hospitalier Hôtel-Dieu	567	Santé et services sociaux
Entre 300 et 499 employés	4 105	
Noranda Inc. Fonderie Horne	480	Industrie minière
Société Minière Raglan du Québec Ltée	492	Industrie minière
CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue	462	Éducation
Agnico Eagle div. La Ronde (Mine Dumagami)	414	Industrie minière
Ville de Rouyn-Noranda	383	Services publics
Centre de Santé Ste-Famille	381	Santé et services sociaux
UQAT	372	Éducation
Hydro-Québec (Rouyn-Noranda)	366	Services publics
Centre Jeunesse de l'A-T (SRH)	325	Santé et services sociaux
Mine Cambior Doyon	320	Industrie minière
Entre 100 et 299 employés	12 487	
Ville de Val-d'Or	290	Paragouvernemental/Gouvernemental
Sûreté du Québec (Rouyn-Noranda)	286	Paragouvernemental/Gouvernemental
CLSC des Eskers	270	Santé et services sociaux
Centre de santé Vallée-de-l'Or	256	Santé et services sociaux
Abitibi Consolidated (Papetière)	255	Industrie forestière
Blais R & Fils Inc.	250	Manufacturier
Aur Louvicourt Inc.	242	Industrie minière
Noranda Inc. (Mine Matagami)	237	Industrie minière
Agences Mirado Inc. (Les)	235	Services de sécurité et d'enquête
Les Métaux Billiton Canada Inc.	234	Industrie minière
A de La Chevrotière Ltée	230	Manufacturier
Ross Finlay Ltée	230	Manufacturier
Uniboard Canada Inc. (Division Val-d'Or)	220	Industrie forestière
Abitibi Consolidated (Scierie)	208	Industrie forestière
Abitibi Consolidated (Opérations Forestières)	206	Industrie forestière
Industries Norbord (Scierie Senneterre)	198	Industrie forestière
Cambior (Division Géant Dormant)	193	Industrie minière
S.E.M.I. 2000	184	Construction
Tembec Division Temboard	182	Industrie forestière

Nom de l'entreprise	Emplois	Secteur d'activité
Tembec Inc. (construction)	180	Industrie forestière
Wal-Mart Canada	178	Commerce de détail
Industries Norbord (Panneaux La Sarre)	178	Industrie forestière
Industries Norbord (Scierie La Sarre)	178	Industrie forestière
Domtar Inc. (opérations forestières)	172	Industrie forestière
Domtar Inc. (scierie Lebel-sur-Quévillon)	172	Industrie forestière
Tembec Inc. (Béarn)	171	Industrie forestière
Industries Norbord (Panneaux Val-d'Or)	163	Industrie forestière
CSA Cité Étudiante Polyno	161	Éducation
Forage Major Dominik Inc.	161	Industrie minière
Pépinère Forestière de Trécesson	160	Industrie forestière
Ben Deshaies Inc.	160	Manufacturier
Coopérative forestière du Nord-Ouest	160	Industrie forestière
Forages Garant et Frères Inc.	159	Industrie minière
Tembec Inc. (Temlam)	158	Industrie forestière
La Forêt de Demain	150	Industrie forestière
Centre d'Intéraction Proximédia Inc.	150	Télécommunications
Matériaux Blanchet Inc.	150	Industrie forestière
Imprimerie Quebecor Lebonfon	150	Manufacturier - Impression de formulaires commerciaux
Maison Pie XII Inc.	148	Santé et services sociaux
Tembec Inc. (Taschereau)	141	Industrie forestière
Mine Bouchard-Hébert	141	Industrie minière
Domtar Inc. (Malartic)	140	Industrie forestière
Abitibi Consolidated (Scierie)	140	Industrie forestière
P.L.C. Soudure Inc.	140	Soudure
Centre de réadaptation La Maison	132	Santé et services sociaux
Commission des Loisirs de La Sarre Inc.	132	Éducation
Alimentation Giroux Inc.	129	Alimentation
Centre hospitalier de La Vallée-de-l'Or et de soins psychiatriques régionaux	126	Santé et services sociaux
Scierie Landrienne Inc.	125	Industrie forestière
Commonwealth Plywood (déroulage)	120	Industrie forestière
A Bergeron & Fils Inc.	120	Transport - Camionnage de produits forestiers
Mine Mouska	120	Industrie minière
Dallaire Spécialités Inc.	118	Manufacturier
Transport F. Boisvert Inc.	117	Transport
Scierie Gallichan Inc.	116	Industrie forestière
Abitibi Consolidated (opérations forestières)	116	Industrie forestière
Hôtel Forestel Val-d'Or Inc.	111	Services
Domtar Inc. (Matagami)	109	Industrie forestière
Mine Beaufor	107	Industrie minière
La Foresterie A.S.L. Inc.	102	Industrie forestière
Ministère des Transports (région)	102	Paragouvernemental/Gouvernemental
Installations Minières Promecan	100	Manufacturier - Industrie minière
Abitibi Consolidated (Scierie)	100	Industrie forestière

Nom de l'entreprise	Emplois	Secteur d'activité
Clair Foyer (Amos)	100	Santé et services sociaux
Caisse populaire d'Amos	100	Services
Ministère des Transports (Amos)	100	Paragouvernemental/Gouvernemental

Source : Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue, Liste des principaux employeurs, octobre 2004.